



Regroupement familiale sur place

Par **ihicham**, le **30/05/2008 à 22:36**

bonjourrnje suis étudiants étranger je suis en Master 2, je me suis marié en France avec une étudiante étrangère elle a changé son statutrn nous avons pris un rendez-vous pour déposer le dossier de regroupement familial sur place le 19/09/2008 rn et ma carte de séjour va se terminer le 24/09/2008rn rnes que en déposant le dossier j'aurai un récépissé qui me permettra de rester en France au cours du traitement du dossier ou non? rnsi non es que vous avez des solutions rn merci

Par **mannou**, le **31/05/2008 à 11:38**

Bonjourrn rnsi j'ai bien compris, c'est ta femme (qui a une carte de séjour valable et pas d'étudiant) qui va faire la procédure de regroupement familial sur place? c'est ça? rn dans ce cas, au cours de la procédure tu n'auras pas de récépissé, seul le justificatif de demande de regroupement familial te sera remis. ce n'est qu'un fois le dossier admis que tu auras un récépissé de 3 mois. rn je te conseille donc de renouveler ta carte d'étudiant si c'est possible.

Par **ihicham**, le **31/05/2008 à 18:29**

je vous remercie rn vous ne savez pas la durée du traitement de dossier du regroupement familial? rn et si je fais une prolongation de mon titre de séjour avec la nouvelle loi qui stipule "si l'étudiant à un diplôme un master il a le droit de rester en France pendant 6 mois pour trouver du travail" rnes que ça va marcher ou non? rn merci

Par **mannou**, le **01/06/2008** à **17:07**

bonjour le regroupement familial sur place (ou changement de statut) necessite 6 mois , enfin c est ce qui est ecrit sur l attestation qu on nous remet a la fin de l'entretien pour le depot du dossier, il y est ecrit qu apres 6 mois faut considerer que c est une reponse negative. Mais c est pas tjs vrai , pour ma part ça a duré plus de 6 mois pour que la prefecture reponde, apres 6 mois tu peu contacter l'ANAM ou prefecture pr savoir la position du dossier. durant les 6 mois y a un inspecteur qui vient visiter le logement et contacte ton travail pour verifier la realité du travail.